

Actes du 18^e colloque de l'AQPC



*Comment se réaliser
dans le cégep d'aujourd'hui ?*

9D68

Le Service interculturel collégial : bilan et perspectives...

Michèle D'HAÏTI, Professeure
Collège François-Xavier-Garneau

Édith GAUDET, Carole POTVIN, Professeures
Collège Ahuntsic

Louise LEFAIVRE, Conseillère pédagogique
Collège Saint-Laurent

Sylvie LOSLIER, Professeure
Collège Édouard-Montpetit

Christine VÉZINA, Accueil et intégration des minorités ethniques
Ministère de l'Éducation



Association québécoise
de pédagogie collégiale

LE SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL : BILAN ET PROSPECTIVES

Animation

Michèle D'HAÏTI, Professeure, Collège François-Xavier-Garneau

Forum

Édithe GAUDET, Carole POTVIN, Professeures, Collège Ahuntsic
Louise LEFAIVRE, Conseillère pédagogique, Collège Saint-Laurent
Sylvie LOSLIER, Professeure, Collège Édouard-Montpetit
Christine VÉZINA, Accueil et intégration des minorités ethniques
Ministère de l'Éducation

1. L'éducation interculturelle dans les collèges

A. Évolution

Dès les années 70, face à la question de l'immigration, la société québécoise devient une société d'accueil tant sur les scènes internationale que nationale. Il s'ensuit l'émergence d'un nouvel objectif pour la société québécoise, à savoir l'ouverture au monde dont elle fera désormais preuve sur les plans économique et politique et qui contribuera à transformer son portrait social et démographique. En effet, l'environnement social s'est alors modifié dans le sens d'une plus grande diversité ethnique au sein de la population. Par ailleurs, une certaine mobilité interrégionale et internationale des travailleurs québécois a augmenté les contacts avec plusieurs groupes ethniques et/ou nationaux. C'est ainsi qu'en ce début du vingt et unième siècle, la poursuite harmonieuse des relations tant interethniques qu'internationales constitue l'un des enjeux majeurs de la société québécoise.

Le rôle de société d'accueil et l'objectif de s'ouvrir sur le monde, de même que les effets de la loi 101 sur la répartition des élèves dans les écoles primaire et secondaire, ont eu des répercussions importantes sur la réalité collégiale. Au cours des années '80, les collèges de la région métropolitaine ont vu leur clientèle se modifier sur le plan de leur composition ethnique, et ont dû se pencher sur la question de leur intégration. C'est pourquoi, certains ont perçu l'éducation interculturelle comme une réponse au phénomène de l'immigration sur le territoire montréalais. On reconnaît aujourd'hui que les relations interculturelles se vivent aussi avec les populations autochtones, anglophones et avec des étudiants étrangers. Par exemple, le collège de Sept-Îles accueille des étudiants autochtones et anglophones et a donc aussi un visage pluriculturel.

Dans les années '90, plusieurs tenants de l'éducation interculturelle ont défendu l'idée que les élèves des collèges doivent être sensibilisés et éduqués à la diversité ethnique et que par conséquent, les collèges du Québec doivent promouvoir l'ouverture aux autres et sur le monde. Si l'éducation interculturelle a été présentée comme une réponse aux problèmes d'intégration des élèves immigrants, il est facile de constater qu'aujourd'hui, une deuxième dimension a pris racine au collégial. En effet, l'éducation interculturelle s'adresse désormais à l'ensemble des élèves et constitue une dimension importante de l'éducation contemporaine.

B. Formation des personnels

Une recherche de Lemay (1990) fait état des mesures prises pour la formation et le perfectionnement en interculturel des personnels des collèges. On établit des objectifs d'ajustement du personnel aux nouvelles caractéristiques de sa clientèle étudiante notamment par le biais des cours de perfectionnement Performa offert par l'Université de Sherbrooke. Une série de cours en éducation interculturelle est mise en place (Gaudet, 1993) et offerte dans l'ensemble des collèges de Montréal et dans quelques collèges de régions dans les années qui suivent.

D'autres formules sont aussi offertes: par exemple, le SIC offre depuis quelques années des sessions de sensibilisation de quelques heures, des sessions de perfectionnement, des sessions de formation continue sur des thématiques comme les accommodements raisonnables, le racisme et les moyens pour le contrer, les autochtones dans le monde d'aujourd'hui.

C. Recherche

Quelques recherches traitant de différents aspects de la pédagogie interculturelle ont été réalisées dans les collèges au cours des dix dernières années. Elles se concentrent autour de trois thèmes: les recherches sur la connaissance des élèves des minorités ethniques, l'analyse des besoins dans les collèges et les recherches sur les pratiques pédagogiques.

Recherche sur la connaissance des élèves des minorités ethniques

- Tchoryk-Pelletier (1989) traite de la réussite scolaire des élèves de différentes ethnies, de leurs aptitudes en français et de l'adaptation sociale et culturelle des élèves des minorités ethniques. Elle soutient entre autres qu'une petite proportion de cégépiens entretient des relations interethniques. L'auteure constate que la majorité des élèves vit plus ou moins dans une «bulle ethnique».
- Une étude de Leclerc (1990) a permis de brosser un premier portrait quantitatif des effectifs des élèves issus des minorités linguistiques. Cette étude rapporte que de plus en plus d'élèves de minorités ethniques choisissent de s'inscrire dans les collèges francophones.
- Barbot-Lymburner (1994) étudie la façon dont se vit la relation interculturelle à partir de l'expérience d'enseignants et d'enseignantes en soins infirmiers et d'étudiantes d'origine haïtienne. Elle traite, entre autres, des problèmes d'apprentissage ou de communication liés à la langue. Elle envisage une recherche complémentaire sur des pistes de solution qui favoriseraient une meilleure intégration de ces élèves.

Analyse des besoins dans les collèges

- Une recherche de Lemay (1990) analyse la situation de l'interculturel et trace l'éventail des besoins en interculturel dans les collèges francophones. L'auteure affirme le besoin de développer des stratégies d'enseignement adaptées à la pluriethnicité. Une autre recherche de Lemay (1993) recense les écrits américains, européens, canadiens et québécois en éducation interculturelle et met à jour les principes d'une pédagogie appropriée à ce type de contenu. Elle suggère la mise en place de cours ou de parties de cours en formation interculturelle. Le document invite à une réflexion sur la place de la formation interculturelle dans les collèges.
- Une recherche de Mauffette (1992) fournit des résultats intéressants sur les perceptions et les besoins des personnels d'un collège, en termes de formation. L'auteure constate le phénomène de la formation de comités ethniques (chinois, haïtiens, vietnamiens, chiliens), et souligne que les contacts entre les élèves restent souvent au niveau de la classe et sont souvent superficiels et limités.

Recherches sur les pratiques pédagogiques

- Deux recherches de Frémont (1987, 1988) font état des difficultés particulières des Asiatiques dans l'apprentissage de la langue française et développent différentes stratégies pédagogiques et des outils pour l'apprentissage du français écrit chez les Asiatiques.
- Une recherche réalisée par Barrette, Gaudet et Lemay (1988) propose un design pédagogique qui peut s'insérer dans n'importe quel cours de sciences humaines au collégial. Ce design propose au personnel enseignant des notions relatives à la communication interculturelle et des activités pédagogiques reliées à ces notions. Quelques suggestions d'activités pédagogiques sont également proposées.
- Une recherche de Loslier (1994) traite de l'analyse des romans comme approche pédagogique pour comprendre les relations interculturelles. L'auteure propose une grille de lecture, une méthode d'analyse et des stratégies pédagogiques pour enseigner et comprendre les relations interculturelles.
- Bertrand (1994) vise à répertorier les pratiques pédagogiques d'éducation interculturelle qui ont cours dans les programmes de Lettres et de Sciences humaines des collèges anglophones. Elle fait aussi état des besoins et des suggestions du personnel enseignant en matière ethnoculturelle. Le manque de connaissances et de savoir-faire du personnel enseignant sont des obstacles importants à la promotion de l'éducation interculturelle. L'auteure mentionne aussi le manque de matériel pédagogique et de formation en interculturel.

- Les recherches de Blondin (1989, 1990, 1994) portent sur les fondements cognitifs du racisme chez les élèves québécois et l'apprentissage du racisme dans les manuels scolaires. Selon cet auteur, les manuels scolaires contribuent nettement «à transmettre ce système cognitif [basé sur le savoir transmis dans la culture occidentale], même si cela se fait en l'absence de tout dessein machiavélique» (Blondin, 1989: 9).
- Des recherches ont été menées par des professeurs de programme professionnel tel que Techniques d'éducation en services de garde (Beaulieu, Lavallée, 1992). Ces professeurs ont mis sur pied un projet visant à identifier les besoins en service de garde en matière de communication interculturelle et à suggérer des changements au programme pour mieux préparer les élèves à intervenir en milieu pluriethnique.
- Une recherche action-formation (Gaudet, Lafortune, coll. Potvin, 1997) auprès de professeurs des collèges a donné lieu à l'élaboration de 68 activités éducatives, partagées en 12 stratégies d'enseignement et reprenant trois aspects importants de la pédagogie interculturelle (connaissances en interculturel, habiletés de communication interculturelle et de gestion de classe pluriethnique). Elle a aussi donné lieu à des propositions de programmes d'interventions axés sur l'un ou l'autre des trois aspects de la pédagogie interculturelle.

D. L'interculturel et la vie étudiante

Depuis l'avènement des collèges, la vie étudiante (ou parascolaire) constitue une dimension importante du quotidien des élèves. Pour certains, elle complète les apprentissages académiques, pour d'autres, elle allège leur passage au collégial et leur permet de s'exprimer hors des cadres familiaux et des salles de classe. En effet, elle offre pour l'ensemble de la clientèle étudiante différentes possibilités de participation sur une base volontaire à des activités parascolaires, soit culturelles ou sportives. C'est dans cet espace collégial que les jeunes de tout horizon apprennent à se connaître et à s'entraider.

Tout comme l'ensemble des personnels des collèges, les services aux étudiants ont vu leur clientèle se modifier sur le plan ethnique depuis les dernières années. En effet, dans les collèges, ce sont, d'abord les services d'animation socioculturelle qui ont été sollicités par l'interculturel. Ils ont développé des projets axés sur la communication et l'échange entre les diverses cultures. Par la suite, des semaines interculturelles ont été organisées localement, et finalement, en 1991, la création d'une semaine nationale interculturelle et les subventions du "Programme Accueil et intégration des minorités ethniques" ont permis l'élaboration de plusieurs projets relevant du domaine de l'interculturel.

Précisons que ce sont les collèges de Montréal qui les premiers ont réagi à la nouvelle clientèle. Cette dernière se retrouvant en grande majorité dans la région urbaine, il allait de soit que les collèges métropolitains soient sensibilisés les premiers à cette réalité. Face à celle-ci, divers ajustements ont été réalisés. On favorise des activités autour de trois orientations de l'éducation interculturelle, qui constituent à la fois des points de repères historiques mais aussi des tendances actuelles.

D'abord, une première catégorie d'activités visent à développer chez les élèves issus de la communauté québécoise, une attitude d'ouverture aux autres et de respect des différences. Ensuite, une deuxième catégorie d'activités basées sur l'approche des besoins des communautés culturelles, consistent à mettre sur pied des services pour ces groupes particuliers d'élèves. Par exemple, les besoins d'intégration des élèves issus des communautés ethniques ont fait en sorte que des comités regroupant des élèves de diverses origines ont vu le jour dans les collèges.

Finalement, une troisième catégorie d'activités tentent de développer une approche plus dynamique et plus interactive entre les élèves en les incitant à collaborer au sein d'un même événement et dans un espace commun. À la suite de la mise sur pied de ces comités, les services aux étudiants ont tendance à opter plutôt pour les comités interculturels (constitués des personnels et des élèves des collèges) qui permettent aux uns comme aux autres de se connaître en réalisant des projets communs. Par exemple, les élèves issus de différentes communautés sont encouragés à participer à un spectacle de poésie multilingue, à travailler à une réalisation commune, à apprendre à se connaître et à s'exprimer en public. Nous pouvons imaginer que ceci est une étape pouvant les mener à participer à une activité culturelle plus large, par exemple *Cégep en spectacle*.

Parmi les activités mises sur pied en interculturel, mentionnons différentes initiatives qui ont été fort appréciées : voyage d'une journée ou d'une fin de semaine à Québec, concours littéraires sur le thème de l'identité et la diversité, production de vidéo sur les valeurs des jeunes, débats et conférences sur des thèmes reliés à l'intégration et la diversité, spectacles de musique et de théâtre, expositions d'oeuvres d'étudiants, collaboration avec *Vue d'Afrique*. Si on peut observer une certaine évolution dans les types d'activités en interculturel, on peut aussi la remarquer dans le type de collaboration entre les enseignants et les services aux étudiants. Cette collaboration est positive, car l'interculturel est l'affaire de tous dans le quotidien comme dans la vie collégiale.

Au cours des dernières années, les services aux étudiants se sont ajustés aux besoins et aux particularités de leur nouvelle clientèle, et, en cette fin de millénaire, de nouvelles problématiques émergent et de nouveaux besoins sont identifiés. Signalons par exemple qu'une partie de la clientèle des collèges est né au Québec de parents immigrants. La situation de ces élèves de deuxième génération recèle différents types de problèmes, entre autres au niveau des relations avec leurs parents. De plus, de nouvelles demandes sont acheminés aux services aux étudiants, notamment celles concernant l'obtention de locaux de prières.

Si la dimension académique des collèges vise principalement à transmettre aux étudiants des connaissances, des faits et notions en interculturel, la vie étudiante, elle, tente de développer une socialisation basée sur des habiletés et des attitudes d'ouverture et de respect.

2. Actions du SIC depuis 10 ans

C'est dans un contexte d'ouverture à la diversité que s'est constitué, en 1988, le Service interculturel collégial (S.I.C.), une corporation de personnes qui travaillent dans les collèges québécois à titre de professeurs, d'administrateurs, de professionnels ou de personnels de soutien. Le S.I.C. vise à développer dans les collèges une orientation commune en matière d'éducation interculturelle. Quatre axes principaux guident ses activités : la formation, l'intervention, la diffusion et la recherche.

Voici brièvement la liste chronologique des activités reliées à ces axes depuis la fondation du SIC jusqu'à maintenant.

A. Formation : assemblées générales, journées de formation et participation à des colloques

1988 : Assemblée générale de fondation: le regroupement collégial pour l'interculturel est créé.

1989

- Journée de formation : *Le défi interculturel des collèges*: cette journée propose une synthèse des diverses initiatives dans les collèges. On y traite des politiques d'éducation interculturelle. (Collège du Vieux-Montréal, 28 avril 1989)
- 1^{re} assemblée générale annuelle

Capsule d'information : *comment les cégéps anglophones réagissent-ils devant leur clientèle pluriethnique?*

1990

- Journée de formation : *La nature des ajustements requis dans les collèges face au pluralisme culturel* (collège Bois-de-Boulogne, 27 avril 1990)
- Assemblée générale annuelle
Capsule d'informations sur:
 - l'intérêt d'introduire des objectifs d'éducation interculturelle dans les différents programmes d'études au collégial en cours d'élaboration ou d'évaluation;
 - le conflit amérindien et les relations interethniques avec les amérindiens (collège Bois-de-Boulogne, 26 octobre 1990).

1991

- Participation au colloque de l'AQPC (Association québécoise de pédagogie collégiale). Ateliers portant sur la problématique de l'éducation interculturelle (Sherbrooke, 5-7 juin 1991)
- Assemblée générale annuelle (collège Vanier, 8 novembre 1991)

1992

- Journée de formation : *Intervenir contre la discrimination*, en collaboration avec la Commission des droits de la personne. (collège Dawson, 24 avril 1992)

1993

- Assemblée générale annuelle (collège Ahuntsic, 15 janvier 1993)
- Formation de Margalit Cohen-Émerique : *Initiation à la méthode des incidents critiques* en collaboration avec l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec (APEIQ, 7 septembre 1993)

1994

- Assemblée générale annuelle (collège André-Laurendeau, 22 avril 1994)
- Projet de recueil bibliographique
- Formation de Margalit Cohen-Émerique : *Les jeunes, fils et filles d'immigrants* en collaboration avec l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec (APEIQ, 29 août 1994)

- Formation offerte aux personnels et aux étudiants des collèges sur la question des réfugiés : *Le Québec, est-il une terre de refuge ?*, en collaboration avec des professeurs du collège Ahuntsic (collège Ahuntsic novembre 1994)

1995

- Journée de réflexion sur l'interculturel dans le réseau collégial : bilan et perspectives, (North Hatley, 21 avril 1995)
- Participation et collaboration au colloque de l'ARC (Association pour la recherche au collégial): *La recherche en interculturel au collégial*, (Jonquière, 25 au 27 mai 1995)
- Assemblée générale annuelle
- Diffusion du programme *Accueil et intégration de minorités ethniques* (29 septembre 1995)
- Participation à l'organisation du colloque *Interculturalisation du programme de soins infirmiers* en collaboration avec le collège Bois-de-Boulogne (Ste-Adèle, 10 et 11 novembre 1995)
- Publication des actes de ce colloque

1996

- Assemblée générale annuelle et journée de formation sur *Le racisme et les stratégies d'intervention dans les collèges*
- Table de littérature en éducation interculturelle en collaboration avec la librairie Olivieri (collège Ahuntsic, 17 mai 1996)
- Présentation du projet de *socialisation au pluriel*
- Organisation d'un colloque sur *L'interculturalisation du programme de services de garde* en collaboration avec le collège Bois-de-Boulogne (collège Bois-de-Boulogne, 9 novembre 1996)

1997

- Formation sur les Droits et Libertés à l'intention des professeurs de sciences humaines en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (collège St-Laurent, 13 et 14 janvier 1997)
- Formation sur *Interculturel et citoyenneté* en collaboration avec l'APEIQ (collège St-Laurent, novembre 1997)
- Assemblée générale annuelle : *La pédagogie interculturelle et des stratégies d'enseignement* (collège Ahuntsic, mai 1997)

1998

- Participation et collaboration à l'organisation d'ateliers sur la problématique de l'interculturel dans le cadre du colloque annuel de l'AQPC (juin 1998)
- Publication d'un recueil bibliographique
- Publication d'un dépliant d'information
- Présentation du site Web du SIC

B. Intervention : consultations

1991

- Consultation sur l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*: dépôt d'un mémoire à la commission parlementaire
- Consultation auprès du Conseil des collèges sur l'avenir des collèges

1993

- Consultation auprès du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration sur la question de la gestion des conflits de normes dans un contexte pluraliste
- Consultation auprès du programme Performa pour l'élaboration d'activités de perfectionnement sur le thème de l'interculturel
- Consultation auprès du service des programmes de la DGEC pour souligner l'importance de l'interculturel dans la formation collégiale

1994

- Consultation sur les niveaux d'immigration du ministère (MAIICC)

1995

- Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur l'éducation : *L'interculturel au collégial*

1997

- Consultation et dépôt d'un mémoire en réponse au Projet de politique du Ministère de l'Éducation du Québec : *Une école d'avenir. Intégration scolaire et éducation interculturelle*

Intervention : collaboration avec d'autres organismes

- Collaboration à la revue *Impressions*, publiée au collège St-Laurent, puis au collège du Vieux-Montréal
- Collaboration à l'organisation d'un atelier de perfectionnement pour les aides pédagogiques individuels (API) dans les collèges : *Les clientèles multiculturelles et leurs besoins*
- Collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Collaboration avec le projet *Montréal en harmonie* (1994)
- Collaboration avec l'Association pour l'éducation interculturelle (APEIQ)
- Collaboration avec l'Association pour la recherche au collégial (ARC)
- Collaboration avec l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Collaboration avec la librairie Olivieri (spécialisée en interculturel)

C. Diffusion : services aux membres

- Sondage auprès des membres sur les objectifs d'éducation interculturelle à introduire dans les programmes
- Semaine interculturelle nationale : participation au comité de sélection des projets subventionnés par la DEC (Direction de l'enseignement collégial)
- Rédaction et publication d'un document *Prenons le temps de nous connaître* pour l'organisation de la semaine interculturelle: activités dans le domaine de l'animation et dans le domaine pédagogique:
- Projet de formation des personnels des collèges : ateliers de sensibilisation et de formation en éducation interculturelle: banque de formateurs et d'activités possibles à être offertes dans les collèges,
- Publication d'un outil de réflexion et d'animation intitulé *Vivre ensemble* pour la semaine interculturelle,
- Publication des actes des journées de réflexion sur l'interculturel dans le réseau collégial: bilan et perspectives, (North Hatley, 21 avril 1995),
- Publication des actes du colloque *L'interculturalisation du programme de soins infirmiers* (Ste-Adèle nov. 1995)
- Publication du bulletin d'information *L'Échange* qui paraît trois fois par année

D. Recherche

- Élaboration et diffusion des contenus de formation interculturelle dans le programme de sciences humaines
- Élaboration et rédaction d'un contenu de formation en éducation aux droits. Rédaction de ressources documentaires et de matériel pédagogique en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Création d'un centre de documentation

Depuis sa fondation en 1988, le conseil d'administration a été formé des personnes suivantes :

Christian Altamirano (Joliette), Gisèle Amzallag (Montmorency), Filipe Batista (Vieux-Montréal), Mireille Bertrand (Vanier), Céline Blais (Sherbrooke), Marcel Boutin (St-Laurent), Michèle D'Haïti (F.X.-Garneau), Jean Daoust (F.X.-Garneau), Édith Gaudet (Ahuntsic), Claudette Gravel (Montmorency), Carole Lavallée (Vieux-Montréal), Louise Lefavre (Saint-Laurent), Denyse Lemay (Bois-de-Boulogne), Sylvie Loslier (Édouard-Montpetit), Élise Massicotte (Édouard-Montpetit), Bertrand Morin (Sherbrooke), Carole Potvin (Ahuntsic), Yves Tousignant (FX-Garneau), Josée Trudeau (Ahuntsic), Carl Witchel (John-Abbott).

3. Projets subventionnés par la Direction de l'enseignement collégial (DEC)

À la Direction de l'enseignement collégial, c'est au cours des années '80 qu'on a commencé à se préoccuper de la présence des allophones dans les collèges. Les besoins qui se font alors sentir sont d'ordre linguistique. Les professeurs de français éprouvent des difficultés à donner un même cours à une vingtaine d'élèves qui parlent plusieurs langues différentes. En complément aux cours proprement dits, les collèges offrent des services de soutien linguistique en adoptant souvent la formule du tutorat.

Dans le contexte de la publication par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, de l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* (1990), la Direction de l'enseignement collégial décide de mettre en place des mesures qui s'inscrivent dans les grandes orientations de cette politique.

Ainsi, en 1989-90, le Ministère injecte plus d'un million de dollars pour soutenir la mise en place et le développement d'ateliers d'aide en français. Un montant additionnel s'ajoute pour les collèges dont la proportion d'allophones dépasse 5%. Cette dernière mesure sera en vigueur jusqu'en 1994.

Tout en se préoccupant de l'intégration linguistique des élèves, la Direction de l'enseignement collégial prend conscience de la nécessité d'adapter l'enseignement et d'intégrer les élèves allophones dans un contexte culturel québécois.

Bien qu'à cette époque, les centres d'aide en français demeurent une pratique en cours dans les collèges et qu'on s'intéresse aux apprentissages linguistiques, on reconnaît la pertinence d'offrir aux élèves des communautés des occasions d'échanger et de s'intéresser à la culture québécoise. La Direction de l'enseignement collégial reçoit et soutient des projets d'intégration socioculturelle qui lui sont soumis par les collèges du réseau. À cet effet, un budget est disponible pour les demandes *ad hoc* des collèges. C'est en 1995 qu'un programme d'aide financière sera officiellement mis en place et que l'ensemble des collèges pourront y présenter des demandes.

Depuis cette date, la Direction de l'enseignement collégial a reçu de nombreux projets d'accueil et d'intégration socioculturelle, sociopédagogique et linguistique.

Description du programme

Le programme «Accueil et intégration des minorités ethniques au collégial» s'adresse à l'ensemble des collèges publics. Il vise à soutenir les collèges qui mettent sur pied des activités sociopédagogiques et socioculturelles dans le but de développer, dans la communauté étudiante, des relations interethniques ou intercommunautaires harmonieuses.

Depuis trois ans, plus d'une centaine de projets ont été financés dans le cadre de ce programme. On pourrait classer les projets demandés en trois catégories :

- **les projets de sensibilisation :**

Ce sont des projets qui visent à créer chez les élèves, une ouverture à certaines réalités interethniques. Par exemple, les collèges André-Laurendeau, Bois-de-Boulogne et Ahuntsic ont organisé des dégustations de mets ethniques, des spectacles folkloriques ou des expositions de photos.

- **les projets sociopédagogiques :**

Ce sont des projets de jumelage d'activités d'animation interculturelle avec des exercices ou travaux prescrits à l'intérieur d'un cours. C'est le cas de pièces de théâtre présentées dans le cadre de certains cours, de visites de quartiers ethniques, de publication de récits de vie de jeunes immigrants.

- **les projets académiques :**

Ce sont des projets qui interpellent directement la pédagogie. Plusieurs projets ont été mis en place, par exemple, des sessions d'orientation destinées aux élèves provenant de divers groupes culturels, des mesures mises en place pour le soutien à la francisation, des mesures d'aide à l'apprentissage destinées à certains élèves issus de communautés ethniques, des colloques sur l'interculturalisation de certains programmes.

Depuis 1994, on assiste à des changements dans la nature des projets présentés. D'abord préoccupés par les activités de sensibilisation, les collèges ont choisi des activités accessibles et attirantes pour l'ensemble des élèves. On retrouve encore aujourd'hui des activités de sensibilisation, mais les projets ont changé et se sont spécialisés. On organise encore des activités visant à démystifier les différentes cultures et à briser les barrières qui peuvent exister, mais on a aussi la préoccupation de mieux faire connaître la culture francophone québécoise aux élèves d'autres origines. On tente aussi d'améliorer la réussite des élèves de certains groupes linguistiques. En développant des activités d'encadrement pédagogique, on permet ainsi à ces élèves de mieux s'intégrer à la communauté collégiale.

Prospectives et conclusion

Face à l'internationalisation des marchés et grâce aux médias d'information qui nous permettent de vivre à l'ère du «village planétaire», les collèges québécois ont opté pour l'éducation interculturelle. Le SIC propose depuis sa création les deux orientations suivantes: l'éducation interculturelle et l'éducation aux droits et libertés. Depuis peu, s'ajoute à ces orientations une réflexion sur l'éducation à la citoyenneté.

Au cours des dix dernières années, l'éducation interculturelle a été mise de l'avant dans les collèges, mais il reste encore un important travail de diffusion, d'implantation et de formation à faire. Dans les curriculum actuels, l'éducation interculturelle occupe une très petite place. Un seul programme (Techniques Policières) possède une compétence relative à l'intervention auprès d'une clientèle ethniquement diversifiée. Les autres programmes du collégial, y compris celui de Sciences humaines ne sont pas encore tenus d'offrir à leurs élèves une formation à l'interculturel.

Au niveau de la formation des personnels, quelques activités de sensibilisation et de formation ont été offertes aux membres des divers personnels des collèges, mais relativement peu de professeurs et de membres des personnels se sont prévalus de ces formations. Pourtant la formation des personnels des collèges est un élément clé dans le virage interculturel que doivent effectuer les collèges du Québec.

Dans un contexte social caractérisé par la pluralité, où l'on veut maintenir et rappeler le sens de la démocratie, il est essentiel de favoriser une éducation aux droits et libertés basée sur des notions, des habiletés et des attitudes identifiées et enseignées dans plusieurs matières au collégial. Pour ce faire, le SIC a entrepris, en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, des formations visant la mise à jour des connaissances sur les droits, les libertés, les institutions qui les défendent et les différents textes qui les codifient. Nous proposons les grandes lignes d'une éducation aux droits et libertés ainsi que des documents d'information et des suggestions d'activités pédagogiques afin d'outiller les professeurs dans ce domaine.

Différents acteurs sociaux et politiques se penchent actuellement sur le sens de la citoyenneté. Au Québec, en 1996, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est devenu le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ralliant divers groupes communautaires. On affiche ainsi la volonté de miser sur ce qui rassemble les individus au sein du Québec. Par ailleurs, on infuse dans les programmes du primaire et du secondaire, une éducation à la citoyenneté qui deviendra obligatoire pour tous. Face à cette réflexion sur l'éducation à la citoyenneté, plusieurs questions doivent être soulevées. Comment repenser l'interculturel à la lumière de la citoyenneté? Comment l'éducation civique va-t-elle s'articuler avec l'interculturel? Quelles vont être les répercussions dans la pratique, l'intervention et la formation de l'une et l'autre? Le débat est ouvert et le dossier à suivre.

Les années à venir devront permettre par le biais de la formation des personnels, en particulier des professeurs, de l'implantation et la mise à jour d'un contenu académique en éducation interculturelle et en éducation aux droits et libertés pour le niveau collégial. Il sera aussi important d'articuler les droits et libertés avec l'interculturel. Ces deux domaines d'éducation se différencient par leur contenu spécifique, mais sont aussi deux ensembles de connaissances qui se chevauchent et partagent plusieurs caractéristiques. En effet, l'éducation aux droits et libertés et l'éducation interculturelle ont des contenus qui nécessitent une approche systémique dans un programme, qui traitent d'enjeux reliés au contexte pluriculturel et ouvert sur le monde dans lequel on vit et par le fait même, sont interdisciplinaires

Bibliographie

BARRETTE, Christian, GAUDET, Édith et Denyse LEMAY, *Interculturalisme et pratiques pédagogiques au collégial: une proposition de design pédagogique*, Montréal, collèges Ahuntsic et Bois-de-Boulogne, 1988, 262 p.

BARBOT-LYMBURNER, Vivian. *La formation des étudiantes et des étudiants d'origine haïtienne en soins infirmiers: problèmes et défis*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1994, 56 p.

BEAULIEU, Huguette, LAVALLÉE, Carole. *L'éducation interculturelle en Techniques de services de garde: c'est tout un programme*, Montréal, collège du Vieux-Montréal, 50 p.

BERTRAND, Mircille. *Pratiques d'éducation interculturelle au cégep: répertoire analytique et critique*, rapport de recherche Parea, collège Vanier, 1994, 270 p.

BLONDIN, DENIS. *Les deux espèces humaines: autopsie du racisme ordinaire*, Paris, Éditions La Pleine Lune, 1994, 298 p.

FRÉMONT, Michèle. *Outils pour l'enseignement du français aux Asiatiques*, Montréal, collège de Maisonneuve, 1988, 150 p.

GAUDET, Édith. *Plan de cours en formation interculturelle au collégial*, Montréal, CPEC/Performa, 1993, 6 cahiers.

GAUDET, Édith, LAFORTUNE, Louise, coll. Carole POTVIN, *Pour une pédagogie interculturelle: des stratégies d'enseignement*, Éditions du nouveau pédagogique 1997, 426 p.

Gouvernement du Québec. *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, 1990, 87 p.

LEMAY, Denyse. *La formation interculturelle*, Montréal, collège Bois-de-Boulogne, 1993, 73 p.

LEMAY, Denyse. *Accueil et intégration des personnes issues des minorités ethniques au collégial*, Québec, Direction générale de l'enseignement au collégial, 1990, 81 p.

LECLERC, Chantal. *La présence des minorités linguistiques au collégial*, Québec, Direction générale de l'enseignement au collégial, 1990, 31 p.

LOSLIER, Sylvie. *La romance des relations interculturelles*, suivi de *Le roman: un terrain anthropologique littéraire*, Longueuil, collège Édouard-Montpetit, 1994, 162 p. et 59 p.

MAUFFETTE, Paule. *Histoire de vivre ensemble semblables et différents: dossier interculturelisme*, collège Ahuntsic, 1992, 101 p.

TCHORYK-PELLETIER, *L'adaptation des minorités ethniques, une étude réalisée au cégep de Saint-Laurent*, collège de Saint-Laurent, 1989, 198 p.